

## **FITNESS MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée

8, rue Lamartine

75009 Paris

RCS Paris 830 217 964

---

### **Certificat du dépositaire**



Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'ordre de Paris - Ile de France.



Société de commissariat aux comptes membre  
de la compagnie régionale de Paris.

**Exelmans Audit** - 56, rue de Monceau - 75008 Paris  
R.C.S. Paris 410 962 377 - code APE 6920Z - TVA n° FR 714 109 623 77

## **FITNESS MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée

8, rue Lamartine  
75009 Paris  
RCS Paris 830 217 964

### **Certificat du dépositaire**

Au Président de la société FITNESS MANAGEMENT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146 alinéa 2 du code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

- Les bulletins de souscription par lesquels Monsieur Bertrand BONELLI, Madame Sandrine BONELLI et le FPCI MONTEFIORE INVESTMENT ont souscrit 2.599.216.097 actions ordinaires d'un nominal de 0,01 euro chacune de la société FITNESS MANAGEMENT à l'occasion d'une augmentation du capital décidée par les associés en date du 31 juillet 2025 ;
- La déclaration incluse dans les bulletins de souscription manifestant la décision de Monsieur Bertrand BONELLI, Madame Sandrine BONELLI et du FPCI MONTEFIORE INVESTMENT, de libérer leur souscription par compensation avec la créance certaine, liquide et exigible qu'ils possèdent chacun sur la société FITNESS MANAGEMENT ;
- L'arrêté de compte établi le 31 juillet 2025, par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 31 juillet 2025, duquel il ressort que Monsieur Bertrand BONELLI, Madame Sandrine BONELLI et le FPCI MONTEFIORE INVESTMENT possèdent sur la société FITNESS MANAGEMENT des créances pour un montant total de 25.992.160,97 euros ;
- Le caractère certain, liquide et exigible de ces créances ;
- L'écriture comptable de compensation des créances visées ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Paris, le 31 juillet 2025  
Le commissaire aux comptes  
Exelmans Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final vertical stroke, representing the name Eric Guedj.

Eric GUEDJ